

« Sportculture 2020 »

vecteur d'ambitions citoyennes



Les compétences sociales et situationnelles de la révolution « 4.0 »

Conscientes qu'à l'horizon 2030, 60% des métiers restent à inventer, de plus en plus d'écoles axent leurs programmes sur la nécessité « d'apprendre à apprendre » pour amener les générations montantes à travailler en s'adaptant le plus aisément possible à l'évolution des technologies réclamée par l'industrie du futur dite « 4.0 ».

Dans un article du quotidien « *Le Monde* » du 18 octobre, intitulé « Un big bang pédagogique face aux mutations », la journaliste Sylvie Lecherbonnier rapporte les propos du responsable des projets d'innovation d'une grande école : « Lors d'un entretien d'embauche aujourd'hui, il vaut mieux démontrer ses capacités d'adaptation qu'étaler ses connaissances ».

Une adaptabilité où les champs artistiques et sportifs sont porteurs d'une réactivité, souvent plus efficiente que dans les univers spécifiquement scientifiques, pour le renouvellement des idées nécessaires à l'invention des produits et des services de demain. Les études menées en Allemagne et aux États-Unis sur les compétences sociales et situationnelles que requièrent ces inventions ont montré qu'elles avaient été en partie gommées par une uniformisation des aptitudes spontanées des enfants.

Pourtant, dès 1937, Jean Zay ministre de l'Éducation nationale et des beaux-arts qui avait sollicité le sous-secrétaire d'Etat au sport, Léo Lagrange, pour créer un grand ministère de l'éducation, de la culture et des sport, écrivait : « *On élève un enfant pour qu'il vive et achève pleinement sa destinée, pour qu'il tire le meilleur parti de l'ensemble de ses aptitudes, pour qu'il soit lui-même au plus haut degré, sans gêner l'épanouissement des autres personnalités ; on l'élève pour qu'il soit homme parmi les hommes. Le point de départ est dans la nature, dans les aptitudes qui sont diverses ; il faut que l'éducation ne contrarie pas les aptitudes. La première condition d'une éducation rationnelle est donc que les études soient conformes à la nature de l'enfant. La seconde est que ces études permettent à l'enfant de tenir dans la société le rôle qui lui convient le mieux et où il est le plus utile.* »

Une adaptabilité que les intelligences, autres que logico-mathématiques et langagières particulièrement développées à l'école et définies par Howard Gardner, permettent de développer. Parmi celles-ci, l'intelligence spatiale développée dans les pratiques sportives et culturelles, qui est nécessaire aux métiers d'architectes, d'ingénieurs ou de marins ; l'intelligence kinesthésique, que Coco Chanel appelait l'intelligence des mains, également développée dans les pratiques sportives et culturelles, qui est nécessaire aux artisans et aux chirurgiens ; les intelligences interpersonnelles et intrapersonnelles développées dans les pratiques sportives et culturelles, qui sont nécessaires aux cliniciens, aux vendeurs ou aux enseignants.

Une adaptabilité qui, au-delà d'une dévaluation des activités répétitives, valorise celles qui mobilisent les constructions multiples et complexes en s'appuyant sur les compétences des jeunes dans toutes leurs diversités et spécifiquement sur celles particulièrement attendues de sociales et de situationnelles.

« Héritage sportif et dynamique patrimoniale »

En collaboration avec de nombreux partenaires, dont les universités de Manchester et de Madrid, l'université de Bordeaux accueillait du 29 au 31 octobre dernier, le colloque international : « Héritage sportif et dynamique patrimoniale ».



Parmi les intervenants, le président de « Sportculture 2020 » qui a explicité en quoi les patrimoines architecturaux sportifs et culturels incarnaient de véritables tremplins éducatifs vers l'histoire.

Des tremplins déjà utilisés par les philosophes de la Grèce antiques et remis en exergue par les élites anglaises du 19^{ème} siècle dans le cadre d'un triptyque « sport-culture-éducation ».

Une intervention qui a également permis de présenter en quoi l'utilisation raisonnée de ce que sont et de ce que représentent les équipements sportifs et culturels au niveau d'un quartier, est susceptible de jouer un rôle essentiel dans la démarche éducative ; les mises en œuvre opérationnelles que les collectivités territoriales peuvent ambitionner dans cet esprit devant participer à la construction de l'« art de vie » que les générations montantes ambitionnent.

« Sport et numérique »

Tel était le titre de la journée organisée par le département de l'Hérault le 13 octobre dernier.

Ouverte par Michaël Delafosse, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault, cette journée a mis en exergue la « connexion sociale » et les liens entre générations que la pratique de l'e-sport permet, tant au plan local que mondial.



Le programme, qui a rassemblé des intervenants aux profils divers et variés, était structuré autour des thèmes de l'innovation et de la transformation numérique du sport.

Parmi les intervenant, Arnaud Saurois, maître de conférences associé à l'université de Poitiers qui a développé l'opportunité que présentait l'apport de la transition numérique.